

tels que je les ai exposés. En terminant cette partie de mes remarques,—j'aurai bientôt fini,—on me permettra de faire observer que le premier ministre de l'Ontario a demandé des explications au sujet du mot "conspiration" avant son départ du Canada. Le mot conspiration signifie un complot tramé pour des fins illégales. Dans les circonstances ordinaires, on peut considérer ce mot comme une diffamation et je crois que l'honorable M. Hepburn a parfaitement le droit de réclamer des explications au sujet de l'emploi du mot "conspiration". J'ose espérer que le jour où ces explications seront fournies, mon honorable ami verra à faire déposer le document sur le bureau de la Chambre.

J'ai une ou deux observations à faire au sujet des commissions royales. Quoique le présent régime n'ait pas apporté remède au chômage, il a nommé au moins neuf commissions royales. Voici :

- La Commission Rowell.
- La Commission d'assistance aux vétérans.
- La Commission nationale de placement.
- La Commission de l'industrie textile.
- La Commission de la vente du blé.
- La Commission sur l'administration des institutions pénales.
- La Commission relative à la pêche du homard et de l'éperlan.
- La Commission sur l'industrie houillère.
- Comité de la Chambre des communes sur les instruments aratoires.

D'après un compte rendu de la presse, datée du 13 avril 1938, le coût total de ces commissions royales jusqu'à ce jour s'élevait à \$1,123,000. J'ignore à quel montant ces frais s'élèvent à venir jusqu'aujourd'hui. Quel a été le résultat de la nomination de ces commissions royales? Ont-elles été créées pour procurer des emplois? On a porté fort peu d'attention aux recommandations qu'elles ont faites. Puis-je faire observer que je suis d'avis,—je le suis depuis longtemps, même lorsque mon parti était au pouvoir,—on a fait la même chose à cette époque,—que nous avons trop d'avocats qui reçoivent \$200 par jour pour se faire entendre devant les commissions royales. Il faudrait très souvent fortement taxer son imagination pour concevoir que ces avocats pourraient gagner \$200 par jour, et cependant, on retient leurs services pour argumenter devant ces commissions. En sus de cela, on leur accorde des allocations très libérales—des allocations de subsistance, bien que le mot "libérale" soit probablement le mot qui conviendrait.

Notre magnifique pays, étant donné son immense étendue, ses riches ressources et sa faible population devrait être en mesure de se débarrasser du chômage, des secours directs, des injustices sociales et de la démoralisation qui accompagnent le chômage de la jeunesse. Je suis Canadien. En faisant cette observa-

tion, je veux dire que je suis intéressé dans les neuf provinces de ce Dominion. Le bien-être des provinces des Prairies et des Provinces maritimes me tiennent autant à cœur que celui de l'Ontario et du Québec. Je fais cette déclaration à cause de la propagande des amis de ce ministère, je suppose, à l'effet que j'avais décidé de me désintéresser absolument des provinces des Prairies et des Provinces maritimes. On a protégé cette propagande dans tout l'Ouest, dans les provinces des Prairies surtout. L'imagination de l'auteur s'est épanouie comme une rose, et il a lancé ce renseignement pour l'usage de tous les journaux de l'Ouest du Canada.

Je crois que chaque province canadienne est complémentaire de chaque autre province. Nous formons une grande famille. Chacune des provinces devrait se porter au secours des autres quand elles ont des ennuis. Je m'intéresse autant à l'Ouest qu'à l'Est du pays. Le Canada a survécu à nombre de vicissitudes et de tribulations. Nous avons une magnifique avenir, à condition que nous ne craignons pas de devenir un grand peuple. Mais il nous faut une vision de l'avenir et du courage. Nous avons besoin de former des projets longtemps d'avance, pas de dictature, mais des projets de longue portée. Un exemple. Il y a un an ou un an et demi, la Grande-Bretagne a accordé 500 millions de livres sterling, soit 2 milliards et demi de dollars à des fins de logement après l'achèvement des armements. Voilà un exemple de projets à longue échéance.

A mon sens, le ministère actuel n'a nullement compris les besoins du pays, et je désire proposer l'amendement suivant, appuyé par l'honorable député de Saint-Antoine-Westmount (M. White) :

Que le paragraphe suivant soit inséré après ladite adresse :

"Nous désirons exprimer respectueusement le regret que le gouvernement, depuis son avènement au pouvoir en 1935, n'ait pas paru se rendre compte de la grave crise économique qui sévit dans toutes les parties du Canada, comme le prouvent le chômage et la situation précaire de centaines de mille Canadiens, le peu d'avantages offerts à la jeunesse, et la misère générale chez les agriculteurs; et qu'il n'ait pas adopté les mesures appropriées pour obvier à cet état de choses".

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre) : M. l'Orateur, j'espère que mon honorable ami ne m'accusera pas de manque de courtoisie à son égard si je n'essaie pas de répondre à tout ce qu'il a dit ce soir. Je préfère m'en tenir au discours du trône touchant le programme des délibérations durant la présente session. Je suis heureux, cependant, d'abonder, dès mes premières paroles, dans le sens de plusieurs des observations de mon honorable ami, surtout celle qu'il a fait entendre au début de son discours. Je le re-